

RAPPORT  
2018



valence  
romans  
**AGGLO**

DÉVELOPPEMENT  
DURABLE



## Édito

---



**Nicolas Daragon**  
Président  
de Valence Romans Agglo  
Maire de Valence

Depuis 5 ans, Valence Romans Agglo porte des projets emblématiques et des initiatives originales pour le Développement Durable, au service de la préservation de notre environnement, avec l'ambition d'agir concrètement aujourd'hui pour être fiers de ce que nous léguerons aux générations futures.

Notre Plan Climat - Air - Énergie Territorial est la concrétisation de cet engagement. Véritable projet territorial de Développement Durable, il est à la fois stratégique et opérationnel, en prenant en compte la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la qualité de l'air, la sobriété énergétique ou le développement des énergies renouvelables. Il est le résultat d'une mobilisation et d'une implication collective : élus, entreprises, associations et citoyens.

L'inauguration des parcs éoliens de Montrigaud et Thivolet constitue un bel exemple de cette mobilisation :

avec 20 éoliennes, ils sont les premiers parcs de cette envergure mis en service en France, associant une collectivité territoriale, un opérateur énergétique et un fonds d'investissement dans les énergies renouvelables.

Par ailleurs, l'obtention du label *Cit'ergie* décerné par l'ADEME et récompensant les collectivités les plus ambitieuses est une réelle reconnaissance de notre ambition : en France, sur les 150 collectivités engagées, seules 20% sont labélisées *Cit'ergie*. C'est la preuve que nous avons su donner tout son sens au titre de *Territoire à Énergie Positive Pour la Croissance Verte*, décerné en 2015 par l'État.

Je vous invite à découvrir dans ce rapport du Développement Durable l'étendue des actions mises en œuvre par Valence Romans Agglo en 2018, pour un territoire respectueux de ses richesses et soucieux de son futur.

---

Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres,  
nous l'empruntons à nos enfants

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

## Sommaire

---

Édito / 2

Préambule / 5

L'Agglo exemplaire / 6



1 - Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère / 10



2 - Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources / 13



3 - Épanouissement de tous les êtres humains / 18



4 - Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations / 21



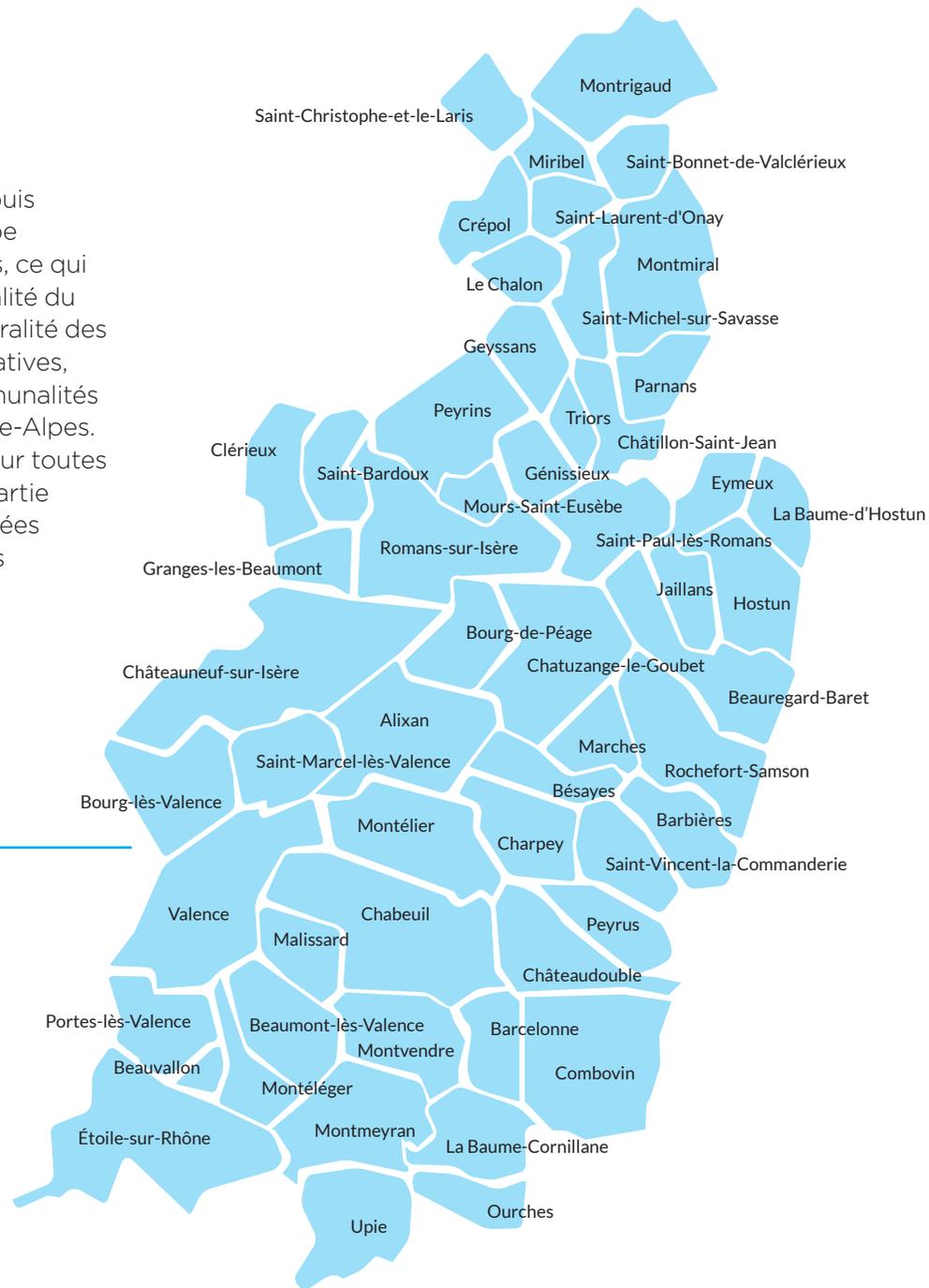
5 - Transition vers l'économie circulaire / 24

Témoignages / 28

Demain, faire mieux ! / 33

## LE TERRITOIRE

Devenu Valence Romans Agglo depuis le 7 janvier 2017, le territoire regroupe 56\* communes et 216 000 habitants, ce qui en fait la plus grande intercommunalité du département. L'Agglo exerce l'intégralité des compétences, obligatoires et facultatives, dont étaient dotées les 4 intercommunalités formant Valence Romans Sud Rhône-Alpes. Certaines compétences s'exercent sur toutes les communes et d'autres sur une partie seulement. Ce sont les actions menées dans le cadre de ces compétences qui sont présentées ici.



\* 54 communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019

## PRÉAMBULE

---

Le rapport annuel de Développement Durable de Valence Romans Agglo offre une vision d'ensemble sur les contributions des actions, programmes et politiques du territoire aux 5 finalités du Développement Durable<sup>1</sup>. L'ensemble des services de l'Agglomération s'est impliqué dans l'élaboration de ce rapport qui présente de façon synthétique et illustrée les engagements et les actions de l'institution en faveur du Développement Durable. Il répond par ailleurs aux obligations réglementaires<sup>2</sup> qui incombent à l'Agglomération en matière de *reporting* de Développement Durable. Il s'adresse à toutes les parties prenantes de l'Agglomération : citoyens, acteurs socio-économiques, acteurs publics et partenaires.

### 5 finalités en résonance avec les 5 piliers de la stratégie de territoire

Afin de respecter ses obligations, l'Agglomération présente son action à travers les 5 finalités du Développement Durable. Ces actions s'inscrivent évidemment dans

le projet de territoire 2016-2020, qui guide l'action de l'Agglomération pour construire un territoire équilibré, autour de différents piliers :

- ▶ Soutenir la **croissance économique** et l'emploi ;
- ▶ Placer la **cohésion sociale** au cœur du projet de territoire ;
- ▶ Renforcer la **vitalité culturelle** ;
- ▶ Préserver une **qualité et un cadre de vie** remarquables sur tout le territoire ;
- ▶ Garantir la **solidarité et l'équilibre** dans le développement de tous les territoires ;

304 millions d'euros seront investis d'ici 2020 pour chacun des piliers du projet de territoire, avec des actions prioritaires définies autour d'objectifs partagés.

### Un rapport non exhaustif qui vise la vue d'ensemble

Ce troisième rapport de Développement Durable s'inscrit dans le contexte particulier de la mutualisation récente des nombreux services et de l'important travail de réorganisation interne et d'harmonisation des pratiques et des moyens. Il se veut synthétique et lisible, pour en faciliter l'appropriation. Il ne recherche pas l'exhaustivité, mais une vue d'ensemble. Pour plus d'information sur l'agglomération ou sur des actions en particulier, le lecteur est invité à visiter le site Internet [valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr)

Ce rapport 2018, est présenté lors du Conseil communautaire de débat sur l'orientation budgétaire. En tenant compte des délais de préparation, il ne peut donc pas retracer les actions de la collectivité menées sur la fin d'année (pour plusieurs données qui n'ont de sens ou ne sont connues que pour une année entière). On retrouve donc des données 2017, celles de 2018 n'étant pas encore connues.

---

1 - Le Cadre de référence national des projets territoriaux durables et Agendas 21 locaux propose une grille de lecture autour de 5 éléments de méthode à mettre en œuvre et de 5 finalités auxquelles les actions doivent contribuer autant que possible.

2 - En application de l'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, toutes les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de présenter en amont du vote du budget, un rapport faisant le point sur la situation en matière de Développement Durable de la collectivité au sens du cadre de référence pour les projets territoriaux de Développement Durable et agendas 21 locaux.

# L'Agglo exemplaire

L'Agglomération s'est engagée dans une démarche d'exemplarité afin d'agir en interne pour un Développement Durable. Cette démarche s'appuie sur une politique d'écoresponsabilité clairement affirmée.

## Sur le papier

- ▶ Renouveler le parc copieurs avec une communication sur la politique d'impression, baptisée « CTRL-P » et « bonnes pratiques »
- ▶ Réduire le papier consommé : 15 pages par jour et par PC imprimées contre 23 en 2017
- ▶ Réduire le parc copieur : 17 PC par copieur contre 12 en 2017
- ▶ Améliorer le taux de recto/verso : 77 % contre 72 % en 2017

## Sur l'énergie

- ▶ Élaboration d'un plan pluriannuel d'entretien et d'un plan pluriannuel de sobriété énergétique pour les 600 bâtiments (dont 380 ERP mutualisés) de la Ville de Valence et de l'Agglomération, à hauteur d'environ 3 millions € par an sur 5 ans. Les économies générées par les actions de sobriété sont estimées à 150 000 € par an sur les dépenses de fluides.

- ▶ Équipement de 14 toitures Agglo et 15 toitures Ville de centrales photovoltaïques pour une production annuelle de 2 800 000 kWh. Démarche similaire sur le patrimoine de Valence Romans Habitat (17 toitures). Ces installations seront réalisées par la Sem Rovaler. Une identification de potentiel photovoltaïque et de développement de grappes de toitures est déjà lancée sur 15 communes.
- ▶ Maintien de la période de renouvellement à 7 ans du parc informatique. Cela permet de réduire fortement l'impact carbone. En France, il faudrait utiliser durant 48 ans un poste de travail pour dégager autant de gaz à effet de serre que sa fabrication. L'allongement de la durée de vie a donc un effet positif sur l'empreinte carbone de notre parc. Après 7 ans, le matériel qui peut être reconditionné est toujours déployé dans les écoles de l'Agglomération, ou donné à des associations.

## Sur l'éclairage public

- ▶ Coupure totale ou partielle de l'éclairage en milieu de nuit sur 35 communes. Cela génère une économie d'énergie de près de 300 000 kWh par an.

- ▶ Remplacement de 3 408 luminaires d'éclairage par des modèles économes en énergie depuis 2016. 45 installations d'abaissement de la luminosité, 5 communes supplémentaires ont été accompagnées par l'Agglo pour couper l'éclairage une partie de la nuit, ce qui génère une économie de 1,6 million de kWh.
- ▶ Lancement d'un Schéma directeur d'aménagement lumière sur 57 zones d'activités économiques à l'automne 2018 portant sur 5 000 points lumineux installés sur 130 km de voirie. Cela devrait permettre d'adapter la luminosité et les principes d'éclairage en fonction des besoins, de programmer les interventions et les investissements sur l'éclairage public et de réaliser des économies d'énergie estimées entre 500 000 et 700 000 kWh.
- ▶ Mise en service d'un nouvel outil de gestion de l'éclairage public depuis octobre 2018.
- ▶ Lancement d'un état des lieux du matériel existant dans les 56 communes de l'Agglo afin de cibler les investissements notamment sur le renouvellement du parc avec des systèmes basse consommation.



## Dans la commande publique

- ▶ Augmentation du nombre d'heures d'insertion : 5 123 heures en 2017 dans les marchés de l'Agglo, en croissance depuis la systématisation des clauses d'insertion dans les marchés due à la mutualisation du service Ville de Valence et de l'Agglo.
  - ▶ Inclusion de clauses d'insertion dans les marchés de travaux, de services et de prestations intellectuelles. Renforcement de l'effort des maîtres d'ouvrage Agglo et Ville de Valence, suite à l'atteinte des objectifs PRU\*, porté à 6 % du nombre total des heures travaillées dans le cadre des projets de rénovation urbaine des secteurs Hauts de Valence et Polygone. Ce taux de 6% est également l'objectif fixé pour les marchés hors PRU.
  - ▶ Sensibilisation des opérateurs économiques en matière d'insertion via les pièces des marchés, l'accompagnement par les maîtres d'ouvrage et leur partenaire (Diedac Plie).
  - ▶ Sensibilisation des services en charge de la commande publique à l'achat durable ou social.
- ▶ Intégration ponctuelle de critères environnementaux sur des marchés ciblés.
  - ▶ Réflexion sur les énergies renouvelables dans la construction ou la rénovation des bâtiments de l'Agglo et des communes.
  - ▶ Gestion électronique des documents dans le cadre des achats et des contrats publics. Elle a permis de réduire les impressions du fait de l'existence d'un espace partagé de travail.
  - ▶ Mise en œuvre d'une prestation de réduction des coûts d'achats par un cabinet spécialisé sur les segments nettoyage des locaux, transports collectifs avec chauffeur, énergie, fourniture de produits d'entretien.
  - ▶ Renforcement de l'allotissement pour favoriser l'accès des TPE/PME aux marchés publics : allotissement technique et allotissement géographique.
  - ▶ Sensibilisation des TPE/PME sur de nouvelles sources de chiffres d'affaires en répondant aux marchés publics. Opération menée conjointement avec les organismes consulaires (CCI, CMA).
  - ▶ Possibilité accrue de remise d'offres variantes afin de favoriser l'innovation.

## Dans les ressources humaines

- ▶ Déménagement d'une partie des services administratifs place Jacques Brel à Valence, source de mutualisation et d'économies. Un marché public global de performance a été mis en place avec des objectifs de consommation énergétique ambitieux et un protocole précis de suivi.
- ▶ 1<sup>re</sup> édition des Trophées de l'innovation publique au sein de Valence Romans Agglo.
- ▶ Développement d'une rubrique « transition énergétique » sur l'IntrAgglo.
- ▶ Mise en œuvre du projet d'administration en 2018 avec 3 ambitions partagées et 9 axes de progrès. Gouvernance spécifique pour le suivi et l'évaluation.

Plus globalement :

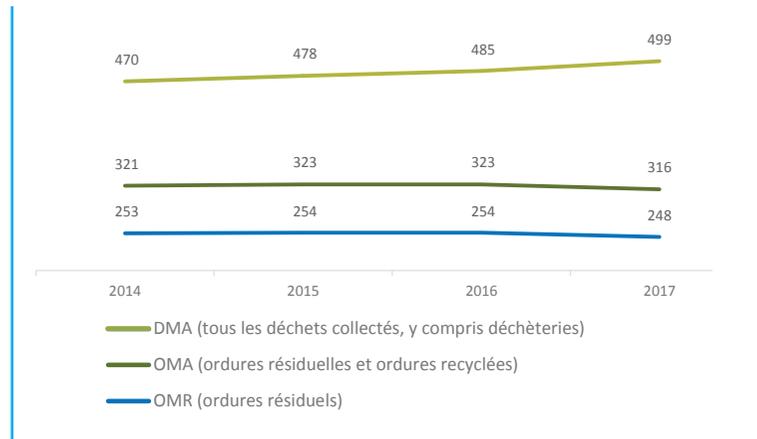
- consignes d'éco-exemplarité mises en place au sein des conventions signées avec les associations culturelles et sportives qui occupent un bâtiment.
- signature du Plan de Déplacement de l'Administration.

\* PRU : Projet de rénovation urbaine

## 6 INDICATEURS CLÉS

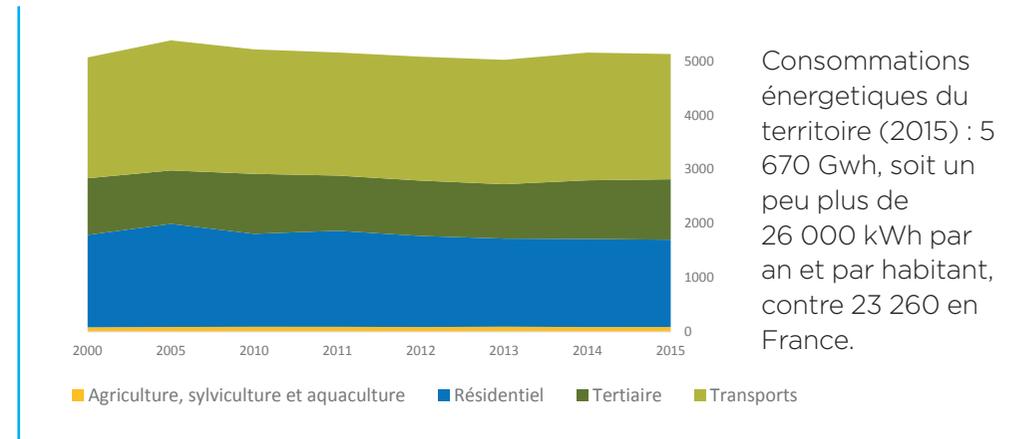
### Les déchets collectés

Évolution des quantités de déchets collectés par le service public (kg/an/habitant)



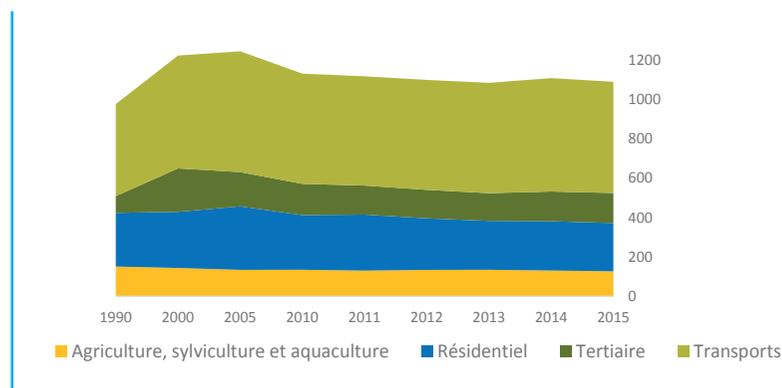
### La consommation d'énergie

Évolution des consommations d'énergie finale du territoire (GWh, source OGERES)



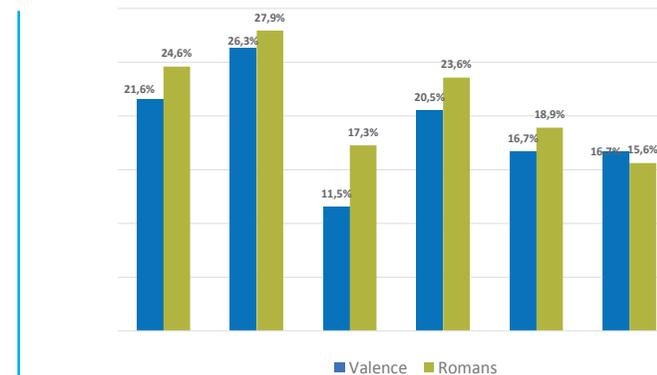
### Les émissions de gaz à effet de serre

Évolution des émissions de gaz à effet de serre du territoire (ktepCO<sub>2</sub>, source OGERES)



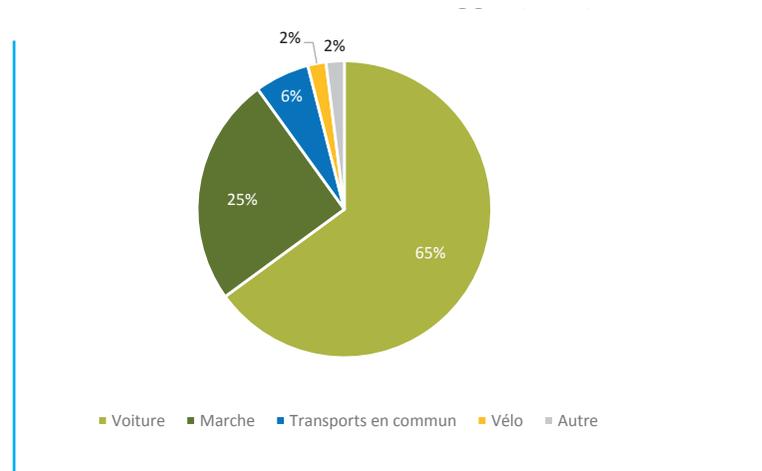
### La qualité de l'air

Taux annuel de journées à qualité de l'air médiocre, mauvaise ou très mauvaise (indice Atmo) sur Valence et Romans



## Les modes de déplacement

Parts modales dans l'Agglomération (2014)



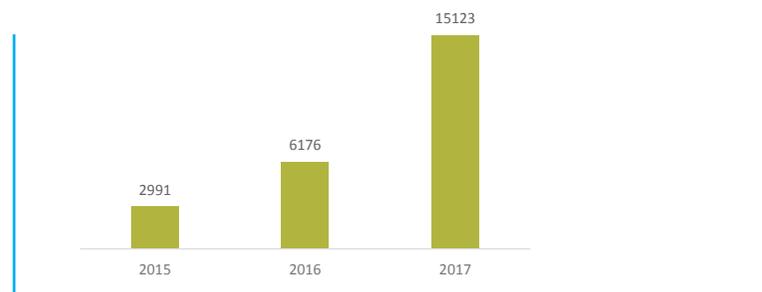
## Les habitants dans les quartiers prioritaires

Nombre d'habitants vivant dans un quartier prioritaire (2015)

**18 520** soit 9 % de la population

## Heures d'insertion dans les marchés publics

Nombre d'heures d'insertion dans les marchés publics de l'Agglo. L'insertion dans les marchés publics a pour objet d'engager des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.





# Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

## État des lieux

- ▶ **Plus d'un demi-milliard €** dépensé par les acteurs du territoire en achat d'énergie.
- ▶ **15%** de la consommation finale d'énergie du territoire couverte par la production d'énergies renouvelables.
- ▶ **1 million KtCO<sub>2</sub>** équivalent de gaz à effet de serre en 2013, dont 84 % d'origine énergétique.
- ▶ **Plus d'un habitant sur sept** en situation de vulnérabilité énergétique.
- ▶ Plus de **2°C** d'augmentation moyenne de la température depuis 1960 sur l'Agglo.
- ▶ **30 ktCO<sub>2</sub>**, c'est le bilan gaz à effet de serre patrimoine et service, équivalent en 2014\*.
- ▶ **42 000** points lumineux implantés sur la voie publique.
- ▶ **330** logements individuels rénovés et 199 logements sociaux de Valence Romans Habitat réhabilités.
- ▶ **670 000 €** affectés aux actions de rénovation et d'économie d'énergie (soit 19 % du budget annuel du service éclairage public).

\* dont près de la moitié pour la compétence déchets.

# Comment l'Agglo contribue-t-elle à la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ?

## 1. ALLER VERS UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE ET DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

### Finalisation du Plan Climat Air Énergie

Le projet a été adopté lors du Conseil communautaire du 7 décembre 2017 puis soumis à l'avis de l'autorité environnementale. Une consultation publique a ensuite été lancée (du 17 sept. au 17 oct. 2018).

Signature d'une convention entre l'Agglo et le Sded\* pour renforcer l'accompagnement du Sded sur le Plan Climat Air Énergie et notamment les réseaux. Un projet de démonstrateur de *smart grid* organisationnel est en discussion entre le Sded, Enedis, l'Agglomération et les producteurs d'énergie.

### Création de gaz vert

Signature du nouveau contrat de délégation de service public pour l'exploitation des stations d'épuration de Valence et de Portes-lès-Valence, qui démarrera le 1<sup>er</sup> octobre. Confié à Veolia pour une durée de 15 ans, il comprend la construction d'une unité de méthanisation des boues des stations d'épuration de Valence, Portes-lès-Valence et Romans. L'objectif est d'injecter le gaz produit fin 2021 dans le réseau de gaz de ville qui passe à proximité de la station

d'épuration de Valence. Dès 2022, 1 128 000 Nm<sup>3</sup> de biométhane seront injectés dans le réseau, soit près de 11 millions de kWh/an en équivalent d'énergie propre produite. Poursuite du développement de la filière méthanisation, en partenariat avec les porteurs de projet, les financeurs et les services de l'État.

### Toitures photovoltaïques

Développement de 3 premières grappes de toitures photovoltaïques sur le patrimoine de la Ville de Valence, l'Agglo et Valence Romans Habitat par la SEML ROVALER. Lancement officiel du projet de centrale photovoltaïque sur l'ancienne décharge de Portes-lès-Valence (lieu-dit Les Galles), suite à la désignation des lauréats de l'appel d'offres de la CRE en juin 2018.

\* Sded : Syndicat départemental énergie Drôme



**OBTENTION DU LABEL CITERGIE.**  
**CE LABEL RÉCOMPENSE LES COLLECTIVITÉS LES PLUS ENGAGÉES EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET DU CLIMAT. LA DÉMARCHE IMPLIQUE DES REVUES DE PROJET RÉGULIÈRES AVEC UN CONSEILLER EXPERT EXTÉRIEUR DURANT 3 ANS POUR S'ASSURER DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION ET D'AMÉLIORATION DE LA COLLECTIVITÉ.**



## 2. ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DE L'HABITAT

### Soutien de réhabilitation de niveau BBC

Elle concerne 199 logements de Valence Romans Habitat.

### Prévention et accompagnement des copropriétés

14 copropriétés (VOC & POPAC) ont été accompagnées.

### Rénov'Habitat Durable, plateforme de rénovation énergétique

722 ménages ont été accompagnés et 28 copropriétés, soit un total de 1 076 logements en copropriété.

## 3. AMÉNAGER LE TERRITOIRE DURABLE

### Plan local d'urbanisme

Accompagnement des communes dans la mise en compatibilité de leur PLU avec le PLH.

### Travail de repérage des gisements fonciers avec les principales communes

Objectif : favoriser le renouvellement urbain.

### Mise à disposition d'un vademecum par thématiques lors de révisions de PLU

Création d'une fiche pour chaque commune, servant de guide de recommandation à l'usage des communes lors des révisions des PLU. Le premier vademecum établi par les services de l'Agglo porte sur la retranscription du Plan Climat dans les PLU. Il a été présenté aux communes en octobre et puis au Conseil communautaire début 2019.

### Présentation d'un référentiel de production par secteurs géographiques

Il porte sur les formes urbaines afin de diversifier les formes d'habitats sur l'Agglomération. Un groupe de travail animé par l'Agglo est ouvert aux promoteurs du territoire.

## 4. FAVORISER LA MOBILITÉ DURABLE ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

### Une nouvelle grille tarifaire simplifiée

Réduction moyenne de 30 % des tarifs sur le réseau de transport en commun.

### Validation de la création d'une première ligne de bus 100 % électrique

Mise en place prévue en 2019.

### Création du 1<sup>er</sup> parking relais du territoire

Prévu en 2019, il sera situé à l'arrêt Pampidou à Valence.

### Renforcement des dessertes sur les zones d'activités économiques

### Création d'une application et d'un site web unique pour les services de mobilité

Possibilité de calculer son itinéraire, acheter son titre de transport, le valider, louer un vélo, trouver une vélobox...

### Mise en accessibilité du réseau

Poursuite du dispositif avec 98 % des véhicules urbains et InterCitéa accessibles. 73 points d'arrêts aménagés en 2017 (38 % de plus qu'en 2016).

### Signature du Plan de Déplacement de l'Administration

### Étude sur la qualité de l'air suite au passage à 90 km/h sur l'A7

Les premiers résultats sont positifs.

# ZOOM

## MISE À DISPOSITION DE 50 VÉLOS LIBÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EN LIBRE-SERVICE ET DÉPLOIEMENT DE 5 NOUVELLES STATIONS

Ils s'ajoutent aux 500 nouveaux appuis-vélos sur le territoire en 2018. Le maillage est travaillé avec les communes et budgété par Valence Romans Déplacement





# Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

## État des lieux

- ▶ **40 000** hectares de surface agricole utile, soit 47 % du territoire.
- ▶ **10 %** des exploitations agricoles sont en bio.
- ▶ **28 %** des achats de la cuisine centrale en bio, soit un peu moins de 400 000/an.
- ▶ **5 500** repas servis chaque jour par la cuisine centrale dans 61 restaurants scolaires.
- ▶ **1 400 km** de réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées.
- ▶ **600 km** de cours d'eau dans le cadre de la compétence Gemapi.
- ▶ **15 500 000 m<sup>3</sup>** d'eau collectée et traitée dans les 3 principales stations de traitement des eaux usées.
- ▶ **53 912 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles collectées en 2017, soit 248 kg/an/hab, contre 258 l'an dernier.\*
- ▶ **14 821 tonnes** de déchets recyclables (verre, corps creux et corps plats) collectées en 2017, soit 68 kg/an/hab.\*\*
- ▶ **120 km** de sentiers labellisés GRP et 70 km labellisés GR sur le territoire de l'Agglo.

\* moyenne nationale 269 kg/an/hab

\*\* moyenne nationale 76 kg/an/hab

# Comment l'Agglo contribue-t-elle à la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ?



## 1. GOUVERNANCE AUTOUR DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Animation d'instance multipartenariale pour co-définir la stratégie agricole et forestière de l'Agglo, mettre en œuvre les actions concrètes, les suivre et les évaluer. Mise en place d'un plan d'actions ambitieux autour de 3 Grandes Ambitions 2016-2020. Travail interterritorial sur les problématiques dont les enjeux dépassent notre périmètre.

## 2. DÉVELOPPER UN PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

### Soutien et promotion des circuits courts

Lancement d'une étude prospective « Trajectoire agricole et alimentaire durable-Horizon 2050 », en lien avec la candidature TIGA. Déploiement de la plateforme web « Guide des producteurs locaux » et structuration d'une plateforme web dédiée. Déploiement des outils de communication sur les marchés afin de repérer les étals proposant des produits locaux. Soutien des initiatives locales. Opération « produits locaux à la carte » pour accompagner les traiteurs et restaurateurs à s'approvisionner davantage localement et rencontres professionnelles.

### Sensibilisation et information autour de l'agriculture locale

Mobilisation des structures de proximité pour

informer et accompagner les habitants dans leurs pratiques d'achats alimentaires et rencontres professionnelles. Accompagnement des collectifs et projets d'habitants, campagnes pédagogiques menées dans les écoles du territoire.

### Développement des produits bio/locaux dans la restauration collective

(Cantine scolaire, accueil de loisirs, portage à domicile...). Accompagnement des communes, des services de l'Agglo et des producteurs. Aide à la structuration de filières en lien avec les producteurs et les plateformes logistiques. Sensibilisation des convives. Mobilisation des centres de loisirs du territoire pour appréhender l'enjeu alimentaire et les circuits courts dans leurs pratiques.

## 3. FAVORISER LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET FORESTIÈRES

### Veille et soutien à l'installation et la préservation du foncier agricole et forestier

Participation active au collectif *ETA26, La Fabrique paysanne*. Définition d'une stratégie foncière ambitieuse en lien avec les parcelles de l'Agglo. Accompagnement des communes dans leur démarche de planification urbaine. Journées d'information destinées aux professionnels et au grand public en faveur de la promotion des métiers agricoles et forestiers.

### **Plan d'actions de sensibilisation des communes à l'intégration des enjeux forêt-bois local**

Animation territoriale en faveur du développement des filières dans une logique de développement local. Aide au regroupement des propriétaires privés. Etude sur les dessertes structurantes. Accompagnement des acheteurs publics et privés autour du bois local. Accompagnement dans l'évolution des pratiques moins impactantes pour les ressources naturelles (eau notamment) et anticipation du changement climatique. Information et sensibilisation du grand public sur la richesse de la forêt du territoire via le programme *Terres Animées*. Déploiement du nouveau Plan Pastoral Territorial.

### **Politique de sensibilisation déployée sur les communes**

Seconde édition de l'événement *Terres animées* intitulé cette année *Vive la forêt*. 15 communes accueillent balades thématiques, activités créatives et sensorielles, rencontres et débats durant 5 jours.

## **4. ASSURER ET COORDONNER UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU**

### **Poursuite des actions du premier contrat d'agglomération signé avec l'Agence de l'Eau**

Ce contrat marque la volonté d'asseoir une stratégie commune de lutte contre les pollutions domestiques, industrielles et agricoles de l'eau, de préservation et de restauration des eaux superficielles et souterraines, des milieux aquatiques et des zones humides sur le territoire.

## **5. SENSIBILISER À UNE AGRICULTURE DURABLE LIÉE À LA PROTECTION DE LA QUALITE DE L'EAU**

Elle prend différentes formes : information-sensibilisation des agriculteurs et acteurs forestiers; accompagnement technique (groupe d'échanges) aux pratiques alternatives, innovantes et bio ; structuration de filières bio et agroécologique, etc.

## **6. LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS DOMESTIQUES ET INDUSTRIELLES**

### **Engagements ambitieux en terme de Développement Durable**

Ils s'inscrivent dans le cadre du nouveau contrat de DSP de Romans confié à Veolia qui a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une durée de 12 ans. Engagement à diminuer la consommation énergétique sur la station d'épuration (- 10 % de réduction de la consommation de gaz et -15 % sur la diminution de la consommation d'électricité). Engagement à réduire les volumes déversés directement dans les milieux naturels, avec la mise en place d'une gestion dynamique des temps de pluie. Les réseaux importants du système d'assainissement de Romans stockeront temporairement (le temps d'un épisode pluvieux) les volumes de temps de pluie à hauteur de 4800 m<sup>3</sup>. Ces volumes stockés pourront ensuite être traités sur la station d'épuration.

### **Adhésion aux principes des territoires « Eau - Responsables de l'IWA »**

(International Water Association)  
Par délibération du 27 juin 2018, ces engagements se déclinent sur plusieurs actions telles que le soutien à la désimperméabilisation, la gestion des eaux

# ZOOM

### **DES PRODUITS LOCAUX À LA CARTE**

Mise en place de rencontres professionnelles *Des produits locaux à la carte* afin de favoriser le lien entre producteurs locaux et traiteurs-restaurateurs-grossistes.

### **PLACE AUX CIRCUITS COURTS**

Accompagnement de projets structurants en circuits courts. Conserverie mobile et solidaire. Émergence d'un magasin collectif. Structuration de filière en lien avec la restauration collective, etc.

### **SENSIBILISATION DES AGRICULTEURS À LA RESSOURCE EN EAU**

Opération d'animation territoriale en faveur d'une agriculture durable pour la ressource en eau. Sensibilisation des agriculteurs locaux aux enjeux de préservation de la ressource en eau. Accompagnement technique des évolutions des pratiques vers l'agroécologie et démonstrations de matériels innovants. Opération menée avec la Chambre d'agriculture 26 et l'association Agribiodrôme.

pluviales à la parcelle, la promotion des principes auprès des communes et acteurs du territoire, etc.

### **Promotion d'une gestion alternative des eaux pluviales**

Il s'agit d'inciter à une gestion à la source et réaliser un zonage pluvial à l'échelle des 56 communes.

## **7. PRÉSERVER ET GÉRER LES MILIEUX AQUATIQUES**

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans le cadre de la compétence Gemapi.

### **Poursuite de l'entretien des boisements de berge sur les cours d'eau de l'Agglo**

Cette démarche s'appuie sur deux nouveaux plans pluriannuels d'entretien sur cinq ans. Au nord de l'Agglo : affluents de l'Isère. Au sud de l'Agglo : affluents du Rhône, notamment sur cours d'eau nouvellement gérés (ex. en rive gauche

de l'Isère, sur Charlieu, la Lotte et le Bessey, sur le bassin versant de la Véore, sur le Merdary).

### **Aménagement de la rivière Joyeuse**

Poursuite des aménagements de la rivière en vue de la prévention des inondations et restauration physique de la rivière. Finalisation de l'enquête publique et consultation des entreprises de travaux publics pour la réalisation des premiers ouvrages d'art. Finalisation de la démarche amiable d'échange foncier sur les communes du bassin versant de la Joyeuse dans la perspective de la mise en œuvre de ce projet.

### **Aménagement de la rivière Barberolle**

Poursuite de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et consultation des prestataires pour la définition du programme d'aménagement et restauration physique du bassin versant de la Barberolle.

### **Aménagement de la rivière Ozon**

Poursuite de l'étude de maîtrise d'œuvre pour la restauration morphologique sur deux secteurs prioritaires.

### **Aménagement de Guimand et Pétochin**

Lancement de deux études sur la restauration physique de ces cours d'eau.

### **Zones humides**

Poursuite de la réalisation partagée et concertée du Plan de gestion pour la restauration des fonctionnalités naturelles de la zone et actions de maîtrise foncière de la zone humide de la Véore. Lancement du plan de gestion du Lac des Couleures en vue de son classement en Espace Naturel Sensible (ENS) local.

### **Risque inondation**

Réalisation d'une exposition itinérante destinée à mieux informer le public sur le risque inondation.



**DISPOSITIF QUALITÉ EAU POUR ACCOMPAGNER TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT LES ENTREPRISES ARTISANALES, COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES DANS LA LUTTE CONTRE LES REJETS POLLUANTS. OPÉRATION COLLECTIVE MENÉE AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES.**

## 8. AGIR POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

### Coordination des actions de lutte contre la prolifération de l'ambrosie

Accompagnement des référents communaux. Aide au repérage des parcelles infestées. Sensibilisation de la population. Création d'un site web et d'une application gratuite afin que chacun puisse participer activement à la lutte. En 2017, 44 communes sur 56 ont été accompagnées. 16 % du territoire de l'Agglo s'avère infesté par l'ambrosie, soit 11 850 ha (2017) et 45 communes (2018). Le bilan de la surface infestée n'est pas connu à ce jour.

### Clôture du Plan prévention du bruit pour lutter contre les nuisances sonores

Objectif : réduire les nuisances dans les zones à enjeux identifiés et mettre en œuvre des mesures préventives visant à éviter l'apparition de nouvelles situations de nuisances sonores critiques. Poursuite et fin du traitement des points noirs du bruit le long des voiries communales sur les zones à enjeux avec l'aide financière de l'Ademe dans le cadre du plan de prévention du bruit dans l'environnement.

## 9. PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LES ESPACES NATURELS ET LES PAYSAGES

### Animation du site Natura 2000

Il porte sur les Sables de l'Herbasse et les Balmes de l'Isère. Protection d'habitats naturels, sensibilisation, évaluation d'incidences, etc.

### Poursuite des aides à la plantation de haies

Prise en charge de 90 % du coût des plantations.

### Lancement d'un atlas de la biodiversité sur 18 communes

Réalisation d'un inventaire des habitats naturels et d'espèces à enjeux, sensibilisation et mobilisation des habitants et des élus.

### Poursuite de la mission d'architecte conseil auprès des particuliers et des communes

Objectif : réalisation d'aménagements de qualité qui prennent en compte les problématiques énergétiques et paysagères.

### Poursuite du développement du réseau de boucles de randonnées

Structuration du réseau des sentiers de randonnée en vue de l'édition *Topoguide*® FFR sur le sud du territoire de l'Agglo (Plaine de Valence, Monts du Matin, Raye). Réalisation en cours d'un diagnostic sur les liaisons intercommunales et interitinéraires. Réalisation en cours d'un diagnostic sur la grande itinérance sur le territoire et notamment les liaisons pédestres vers le Parc Naturel Régional du Vercors. Proposition d'extension du GRP des Monts du Matin vers le sud du territoire.

### Réalisation d'un sentier d'interprétation sur la commune de Barbières

À découvrir, le nouveau sentier *Dans les Pas des Pellafols, échappée belle en terre de Barbières*.

### Contribution à un programme scientifique de suivi de la biodiversité

Il concerne les sols de plusieurs types de cultures représentatifs des activités du territoire : grandes cultures, viticulture, etc.

## 10. SENSIBILISER LES CITOYENS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Organisation de campagnes pédagogiques sur la protection de l'environnement

Elles portent sur l'eau, l'agriculture durable, la biodiversité, la transition énergétique, la forêt, la coopération... Elles sont destinées aux classes des écoles primaires. 71 classes se sont inscrites sur l'année scolaire 2017-2018.

### Sensibilisation du grand public à la richesse et la vulnérabilité de la nature

Organisation de manifestations grand public : *Terres animées*, participation à la *Fête de la nature*, etc.

# ZOOM

EXTENSION DE LA PLATEFORME INTERACTIVE DE SIGNALEMENT DE L'AMBROISIE sur tout le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ([www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr))



# Épanouissement de tous les êtres humains

## État des lieux

- ▶ **120 millions €** prévus pour la qualité du cadre de vie par le projet de territoire.
- ▶ **Plus de 25 millions €** d'investissement pour la culture d'ici 2020.
- ▶ **5** manifestations soutenues ayant accueilli plus de 30 000 spectateurs.
- ▶ **14** médiathèques, plus de 35 000 inscrits dont plus de 25 000 usagers actifs.
- ▶ **Plus de 14 000** scolaires accueillis dans le réseau de lecture publique.
- ▶ **Près de 13 600** personnes accompagnées en visite par le service patrimoine, (dont plus de 4 050 scolaires).
- ▶ **Plus de 2 000** visiteurs au Cpa le week-end de sa réouverture.
- ▶ **Près de 1 800** inscrits sur les 2 sites du Conservatoire sur l'année 2017-2018, (augmentation des effectifs).
- ▶ **100** musiciens inscrits et répartis sur 38 groupes actifs identifiés dans les locaux rock.
- ▶ **515** heures d'ateliers du pôle ressources à la Cité de la musique pour 237 participants.

# Comment l'Agglo contribue-t-elle à l'épanouissement de tous les êtres humains ?

## 1. ANIMER UN RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

### Poursuite des actions de médiation culturelle, d'inclusion sociale et d'accessibilité pour tous

Mise en place d'une offre tarifaire avantageuse et adaptée aux différents publics. Mise en accessibilité pour les personnes handicapées.

### Labellisation «Bibliothèque Numérique de Référence »

Ce label est attribué par le ministère de la Culture. Il consacre la prise en compte du numérique, l'évolution des services en ligne et le renforcement de l'offre numérique sur place (ateliers et formations sur tablette, liseuses en prêt, accès à des jeux-vidéos...). Il vise à faire des médiathèques de véritables lieux de culture numérique.

### Développement de la carte unique

Elle permet l'accès aux 14 médiathèques communautaires en même temps qu'aux bibliothèques communales.

### Développement d'un service d'écoute des usagers et d'un portail patrimoine

Possibilité de mettre en ligne et d'utiliser librement des cartes postales et photos d'avant 1945 (Flickr et Wikipédia commons).

### Amélioration de l'accès au wifi

Il est en cours et verra l'installation de hot spot plus performants dans le réseau des médiathèques.

## 2. VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI, NATUREL ET PAYSAGER

### Actions de médiation auprès des habitants et du jeune public

Animation de visites commentées, balades natures, balades nocturnes, conférences, « cafés patrimoine » ou encore ateliers pédagogiques.

### Organisation de visites adaptées aux publics en situation de handicap

### Réouverture du Cpa

Il propose un tout nouveau parcours permanent et la grande exposition du Musée de l'Homme, *Nous et les autres. Des préjugés au racisme.*

## 3. SOUTENIR LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES



# ZOOM

### LABEL ETHNOPOLE POUR LE CPA

Fév. 2018, obtention du label « Ethnopole », attribué par le ministère de la Culture. C'est le 10<sup>e</sup> établissement culturel en France à bénéficier de cette reconnaissance.

### 10<sup>e</sup> ÉDITION CHEMIN DE PEINTRES

Plus de 17 000 visiteurs accueillis les 6 et 7 octobre sur 17 communes de l'Agglo ! Ce circuit de découverte favorise la diffusion artistique.

### CLASSES CHAM-CHAD

Poursuite et développement des Classes à Horaires Aménagés Musique ou Danse (CHAM-CHAD) pour associer un enseignement général et un enseignement artistique de qualité.



### **Favoriser les projets artistiques et la diffusion des projets musicaux et pédagogiques**

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental adapte son offre avec la création d'un pôle musique actuelle, pour favoriser le mélange des genres musicaux dans l'enseignement et la création. Il propose également la création d'un pôle ressources et numérique pour intégrer les nouvelles technologies dans la pédagogie instrumentale classique et utiliser le numérique comme soutien à la pédagogie.

### **Se tourner vers de nouveaux publics**

Mener des actions hors les murs sur les communes rurales, en réfléchissant à l'adaptation d'un atelier « musique et handicap » destiné aux élèves en situation de handicap mental.

## **4. ENCOURAGER UNE DYNAMIQUE CULTURELLE RURALE**

### **Poursuite de l'appel à projets « Culture & Territoires »**

Il a vocation à faire émerger des propositions artistiques, culturelles et scientifiques au sein de communes parfois éloignées des centres de diffusion culturelle. En 2018, 8 projets ont été accompagnés et 33 000 € ont été alloués pour la réalisation d'événements culturels qui rayonneront sur 61% du territoire.

## **5. OPTIMISER L'OFFRE DE NATATION**

### **Remplacement de la chloration de l'eau à la piscine Jean Pommier**

Objectifs : maîtriser la consommation de chlore ; disposer d'un produit sans perte de ses qualités désinfectantes ; réduire l'exposition et la manipulation d'un produit toxique.

### **Apprentissage de la natation pour 12 700 écoliers**

Il concerne les enfants du CP, CE1, CE2 et CM2 du territoire au sein des piscines de l'Agglo : centre aquatique Diabolo à Bourg-de-Péage, piscine à Bourg-lès-Valence, piscine Caneton à Roman-sur-Isère, piscines Jean-Pommier et Plein Ciel à Valence. L'Agglomération a mis gracieusement à la disposition des écoles ses installations et propose aux enseignants l'assistance d'un maître-nageur sauveteur par classe.

### **Travaux à la piscine Caneton**

Prévus jusqu'à l'été 2019, les travaux permettront de bénéficier d'une surface de bassin triplée et l'aménagement d'espaces dédiés aux sportifs.

## FINALITÉ 4



# Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

## État des lieux

- ▶ **45 millions €** prévus pour la cohésion sociale dans le projet de territoire
- ▶ **34** multi-accueils collectifs et 2 crèches familiales
- ▶ **8** lieux d'accueil enfants-parents
- ▶ **11** relais d'assistantes maternelles
- ▶ **1065** places en accueil collectif (dont 814 en public)
- ▶ **8065** enfants de 0 à 3 ans sur le territoire de Valence Romans Agglo (2015)
- ▶ **28 millions €** pour la petite enfance
- ▶ **8** points jeunes pour les 12-17 ans
- ▶ **1** point Information Jeunesse à Valence
- ▶ **1** patinoire
- ▶ **4** piscines
- ▶ **1** centre aquatique
- ▶ **4** événements sportifs nationaux et/ou internationaux soutenus
- ▶ **371** logements sociaux créés, dont 32 en acquisition-amélioration

# Comment l'Agglo contribue-t-elle à la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ?



## 1. PROMOUVOIR LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE

### Utilisation des fonds de concours pour soutenir les réalisations des communes

Elle concerne particulièrement les petites communes. Deux projets soutenus par ces fonds concours voient leurs travaux achevés : le réaménagement du centre-ville d'Étoile-sur-Rhône (élargissement des voies d'accès, mise en valeur du Temple protestant, plantation de massifs végétaux, création d'une fontaine et d'un amphithéâtre naturel pour les festivités d'été) et la construction d'une nouvelle école à Combovin. Elle permettra d'anticiper les besoins futurs avec l'arrivée de nouvelles familles.

## 2. AGIR DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

### Suivi et portage du contrat de Ville de l'Agglomération

Il vise à valoriser les zones urbaines en difficulté et à réduire les inégalités entre les territoires. Le contrat de Ville est construit sur plusieurs piliers : la cohésion sociale, le cadre de vie, le renouvellement urbain, l'emploi et le développement économique.

### Élaboration des actions à destination des quartiers « Politique de la Ville »

### Élaboration du « Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain »

Il s'agit d'un chantier global de 206 millions € pour améliorer les quartiers en milieu urbain. L'Agglo s'engage à hauteur de 18 millions € aux côtés des Villes de Valence, Romans-sur-Isère et Valence Romans Habitat.

## 3. ASSURER DES LOGEMENTS DIGNES ET ACCESSIBLES A TOUS

### Approbation du PLH en février 2018

Mise en place des actions pour répondre aux besoins en logements tout en favorisant la mixité sociale et le renouvellement urbain.

### Amélioration et réhabilitation de l'habitat avec le Programme d'Intérêt Général

Il permet de proposer une aide financière et des conseils aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat. Objectifs : lutter contre les logements insalubres, réaliser des logements locatifs à vocation sociale et remettre sur le marché des logements locatifs vacants. Enfin, aider à la rénovation énergétique des logements. La mission d'animation de ce programme est confiée à Soliha Drôme. Dispositif renforcé sur le centre historique de Romans avec la mise en œuvre d'une OPAH-RU.

### **Mise en place d'une aide à l'accèsion**

Elle doit favoriser l'installation des ménages de classe moyenne sur les pôles urbains.

### **Aide à la construction de logements sociaux**

Une aide bonifiée pour les opérations en renouvellement urbain ou en acquisition-amélioration.

### **Installation de la Conférence intercommunale du logement**

A cela s'ajoute la montée en compétences de l'Agglo sur la politique de peuplement. Coordination de la politique d'attribution et d'information pour les demandeurs de logements sociaux.

### **Dispositifs d'observation, de prévention et d'accompagnement des copropriétés**

## **4. COOPÉRER À L'INTERNATIONAL AUTOUR DE L' ENVIRONNEMENT ET LE SOCIAL**

### **Coopération technique sur l'eau et l'assainissement avec Waoundé**

Coopération renouvelée entre l'Agglo, la Ville de Valence et la Ville de Waoundé. Elle vise à pérenniser les installations d'assainissement et de collecte des déchets construites à Waoundé depuis 2012.

### **Sensibilisation à la thématique de l'eau et du Développement Durable**

Mise en place de nombreuses animations à destination du grand public.

### **Programme de coopération internationale avec le Sénégal**

Ce programme a touché près de 1 200 personnes. Structures bénéficiaires : 14 écoles ; 3 médiathèques ; 6 Maisons pour tous et centre sociaux ; 2 établissements d'enseignement supérieur ; 1 maison familiale rurale ; 2 Conseils municipaux des enfants.





# Transition vers l'économie circulaire

## État des lieux

- ▶ **92 millions €** prévus pour le développement économique et l'emploi dans le projet de territoire.
- ▶ **56** zones d'activités d'intérêt communautaire en 2018.
- ▶ **Près de 2000** créations d'entreprises par an en moyenne avec un taux de survie à 5 ans, proche de 65% (supérieur à la moyenne nationale).
- ▶ **6 pôles** de compétitivité labellisés : *Minalogic, Tenerrdis, Plastipolis, Trimatec, Imaginove, Terralia.*
- ▶ **Environ 600** emplois créés ou maintenus dans les 3 années à venir.
- ▶ **Une dizaine** de projets soutenus et accompagnés par l'incubateur Généo chaque année.
- ▶ **56** espaces économiques à vocation industrielle, artisanale, logistique, tertiaire, commerciale, correspondant à l'offre foncière économique de l'Agglo.

# Comment l'Agglo contribue-t-elle à la transition vers l'économie circulaire ?

## 1. VALORISER ET PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

### Stratégie de développement économique Harmonie 2030

Elle s'articule autour de 3 axes :

- la montée en gamme des facteurs d'attractivité du territoire ;
- le soutien à l'émergence d'innovateurs et le développement de domaines d'activités innovants ;
- la consolidation des activités productives en accompagnant les grandes mutations actuelles.

### Orientation autour de l'économie verte

La stratégie est définie selon six domaines d'activités dont l'économie verte, qui s'appuie sur les atouts et compétences du territoire : l'énergie renouvelable, le stockage de l'énergie, les bornes hydrogène, etc. Les enjeux identifiés sont le développement des *cleantech*, le développement d'une main d'œuvre qualifiée aux industries de pointe et la création de débouchés pour les entreprises du secteur.

### Inauguration de l'École de codeurs

L'École a été créée par la *French Tech* et le Campus numérique *In the Alps* en partenariat avec l'Agglo et le Département de la Drôme.

### Modélisation des emplois liés à la mise en œuvre du Plan Climat

### Définition d'une stratégie foncière à destination des activités économiques

Réalisée en partenariat avec *Epora* (établissement public foncier d'État) pour l'optimisation des zones d'activités économiques.

## 2. FAVORISER LES PROJETS INNOVANTS

### Lauréat de l'appel à projet *Territoire d'Innovation et de Grande Ambition*

Le territoire de l'Agglo est lauréat de l'appel à manifestation TIGA. Sur les 24 lauréats, 10 seront retenus en 2019. Ce projet innovant vise à créer un nouveau modèle de développement économique et social à l'échelle de l'Agglo en s'appuyant sur la démarche *Start-up de territoire* initiée par le groupe Archer. Concrètement, l'objectif est de porter des équipements structurants,

générateurs de développement économique. Il est également question d'engager de nouvelles actions transverses : dynamisation des centres-villes de Valence et Romans-sur-Isère, développement des nouveaux usages numériques, création d'un fonds de soutien aux *start-up de territoire*. Attribution d'une subvention de 240 000 € pour préparer la candidature finale.

## 3. IMPULSER UNE DYNAMIQUE TOURISTIQUE

### Obtention du label *Territoire d'excellence pleine nature de la Région Auvergne-Rhône-Alpes*

Objectif : développer l'offre touristique sports et loisirs de nature, en s'appuyant notamment sur les activités nautiques et « fluvestres », permettant l'alternance d'activités sur l'eau et itinérance sur les berges (cyclotourisme, balade nature...).

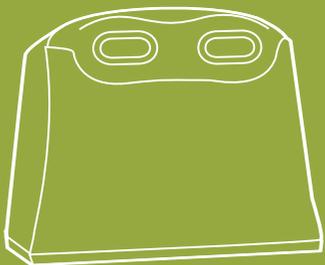
### Création d'une promenade-randonnée avec Valence Romans Tourisme

Elle prend naissance dans le cœur historique de Romans-sur-Isère et le long des berges péageoises pour découvrir une vingtaine d'artisans (6,4 km de parcours).

# ZOOM

## GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

- ▶ Près de 50 actions de sensibilisation ont été menées sur la gestion et la prévention des déchets, suite à la demande des usagers ;
- ▶ Près de 40 actions d'animation ont été réalisées (tenues de stands) ; dotation en matériel de tri ;
- ▶ Accompagnement de 74 manifestations. Près de 232 tonnes d'objets collectés sur le secteur nord en 2017 (19 tonnes d'objets et mobilier, 197 tonnes de textiles, 16 tonnes de matériaux).
- ▶ Déploiement d'environ 250 conteneurs semi-enterrés pour la collecte en apport volontaire des ordures ménagères résiduelles ; création d'une vingtaine de points de tri supplémentaires ;
- ▶ Animations sur le gaspillage alimentaire dans les écoles avec des pesées au trimestre.



## 4. SENSIBILISER CITOYENS ET ACTEURS LOCAUX AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Sensibilisation des citoyens au tri et à la prévention des déchets

Des agents dédiés sont chargés d'expliquer les consignes de tri, réaliser des actions de contrôle de la qualité du tri, proposer des solutions pour réduire les déchets, aider les organisateurs de manifestations dans la mise en place du tri sur les événements, etc.

### Information sur une alimentation durable et équilibrée

Des actions d'animation ont été menées dans cinq écoles pour composer des menus équilibrés, partagés avec d'autres écoles (dans le cadre des temps d'activités périscolaires).

### Sensibilisation aux sciences et à la lecture

Accueil chaque année de plus de 13000 élèves de 570 classes, de la maternelle au lycée, aux *Clévos*, *Cité des Savoires*.

### Médiation culturelle musicale

Accueil de classes de primaire pour des séances de médiation en amont des concerts des professeurs.

### Patrimoine bâti, naturel et paysager

Organisation de visites pédagogiques et d'ateliers pratiques menés par le service patrimoine.

### Campagne de communication

Deux thématiques phares : la prévention et le tri des déchets

## 5. S'INSCRIRE DANS UNE LOGIQUE D'ECONOMIE CIRCULAIRE

### Portage d'un Programme local de prévention des déchets

Il est mené à partir d'une évaluation des dispositifs actuels et des attentes des acteurs du territoire. (En cours de réflexion entre l'Agglo et le Sytrad).

### Poursuite des actions du programme Compostage individuel et partagé

Partenariat avec les acteurs du réemploi.

### Optimisation de la collecte des déchets

Elle se traduit par des réductions de la fréquence de collecte, par la rationalisation des tournées et par la mise en œuvre de la stratégie de collecte validée par les élus en mars 2017 (passage en apport volontaire sur certains secteurs permettant la diminution des distances parcourues et l'amélioration du bilan carbone).

### Densification du parc de points d'apport volontaire de tri

Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de collecte.

### Campagne de lavage des conteneurs de tri en apport volontaire

### Renouvellement des consignes de tri

Il concerne l'intégralité des conteneurs de tri en apport volontaire.

### Poursuite du développement des filières de valorisation en déchèterie

Il s'agit de réduire à son maximum le recours à l'enfouissement avec notamment la mise en place de bennes spécifiques au mobilier.

### **Redevance Spéciale pour les gros producteurs de déchets non ménagers**

Poursuite du dispositif avec un diagnostic des productions de déchets et une sensibilisation à l'importance de la prévention ainsi qu'aux obligations réglementaires en matière de tri.

## **6. PROPOSER UNE RESTAURATION COLLECTIVE BIO ET LOCALE**

### **Mise en place de menus végétariens**

L'Agglo fait figure de précurseur au niveau national en la matière. Cette action a été menée dès la rentrée 2018, en lien avec le choix des communes.

### **Démarche *Mon resto écoresponsable***

Mise en place de réunions publiques fin 2018 pour déposer une demande de label.

### **Réflexion sur les circuits de proximité en circuits courts**

En cours, via la plateforme locale d'approvisionnement qui vise les producteurs locaux.

### **Application d'un logo *Auvergne-Rhône-Alpes* sur les menus**

Objectif : identifier les produits locaux.

Au total, 14 communes adhèrent au service de restauration collective avec 5 500 repas servis chaque jour dans les écoles concernées, soit une augmentation de 50 repas environ. Une nouvelle commune a choisi d'adhérer au 1<sup>er</sup> sept. 2018. D'autres communes souhaitent rejoindre ce service. Dans ce contexte, l'Agglo va donc adapter les locaux de la cuisine centrale pour pouvoir donner une suite favorable aux nouvelles demandes.





## Médiation culturelle au Ccpa

Créé en 2005, Le Ccpa est un équipement culturel et un lieu de mémoire citoyenne unique en France. Après 2 ans de travaux, il a rouvert ses portes au public en sept. 2018 avec près de 650 m<sup>2</sup> supplémentaires. Le parcours permanent a lui aussi fait peau neuve.

Afin de définir un projet de rénovation en phase avec les besoins des usagers, un comité scientifique a été créé pour réaliser un projet scientifique et culturel, regroupant le personnel du Ccpa, le service des bâtiments et de la culture, mais aussi des acteurs externes comme la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et des responsables d'autres musées. L'étude s'est appuyée sur les fréquentations, les analyses qualitatives, les retours d'usagers et la perception de

l'équipe du Ccpa, etc. Chaque espace a été pensé pour être accessible à tous et modulable dans le temps. L'agrandissement du Ccpa s'est accompagné d'une réflexion ambitieuse pour développer de nouvelles propositions culturelles à destination des familles et du jeune public.

En février 2018, Le Ccpa a obtenu le label national Ethnopôle sur le thème « Migrations, Frontières, Mémoires ». Cette distinction du ministère de la Culture valorise des institutions culturelles conduisant une politique d'excellence en matière de recherche ethnologique, d'information et d'action culturelle, autour d'une question originale et d'intérêt national. Ce label positionne Le Ccpa comme un lieu de transmission incontournable sur des questions clés de notre temps.

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

Rôle de l'Agglo	Maître d'ouvrage Soutien financier
État d'avancement	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Atteinte des objectifs	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Auto-appréciation	⊙ ⊙ ⊙ ⊙

### IMPACT SUR LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Préservation de la biodiversité	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Épanouissement de tous	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Cohésion sociale et solidarité	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Modes de production et de consommation responsables	⊙ ⊙ ⊙ ⊙

### PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS DE DÉMARCHE

Participation des acteurs	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Organisation du pilotage et transversalité	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Évaluation partagée et amélioration continue	⊙ ⊙ ⊙ ⊙



## PRÉSENTATION DE L'ACTION

Rôle de l'Agglo	Maître d'ouvrage Soutien financier
État d'avancement	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Atteinte des objectifs	Action en cours
Auto-appréciation	⊙ ⊙ ⊙ ⊙

## IMPACT SUR LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

 Lutte contre le changement climatique	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
 Préservation de la biodiversité	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
 Épanouissement de tous	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
 Cohésion sociale et solidarité	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
 Modes de production et de consommation responsables	⊙ ⊙ ⊙ ⊙

## PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS DE DÉMARCHE

Participation des acteurs	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Organisation du pilotage et transversalité	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Évaluation partagée et amélioration continue	⊙ ⊙ ⊙ ⊙

## Atlas de la biodiversité

En juillet 2017, l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale auquel l'Agglomération, en coopération avec le Parc Naturel Régional du Vercors a souhaité répondre. Ainsi, ce sont 18 communes du territoire qui vont pouvoir bénéficier, durant 3 ans, d'un accompagnement pour cartographier les habitats naturels et la biodiversité locale. Ces documents serviront également pour leurs documents d'urbanisme et d'aménagement.

Les différents inventaires prévus concernent les habitats naturels, les amphibiens, et les lépidoptères à travers l'exploitation des données existantes, la réalisation d'inventaires naturalistes complémentaires sur des espèces ciblées.

De plus, ce projet s'inscrit dans un projet de restauration d'un corridor écologique d'importance régionale

au sud de Valence, entre l'Ardèche et le Vercors, identifié au schéma régional de cohérence écologique. Il permettra de connecter le massif alpin au massif central. À l'issue de l'opération, un programme d'actions sera alors élaboré avec l'ensemble des acteurs pour préserver la biodiversité et restaurer les continuités écologiques.

En parallèle des inventaires techniques, le projet comporte également un volet participatif autour des pollinisateurs, des hirondelles de fenêtre et des hérissons, à travers des enquêtes participatives grand public, des conférences et des sorties nature. Le grand public est également invité à se promener dans le périmètre de l'Atlas de la Biodiversité et à saisir ses observations sur le site Faune-Drôme ou à l'aide de l'application Naturalist. Le projet s'inscrit résolument dans une démarche participative et coopérative.



## Inauguration des parcs éoliens bois de Montrigaud et forêt de Thivolet

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

Rôle de l'Agglo	Maitre d'œuvre, au sein de la Compagnie éolienne du Pays de Romans
État d'avancement	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Atteinte des objectifs	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Auto-appréciation	⊙ ⊙ ⊙ ⊙

### IMPACT SUR LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Préservation de la biodiversité	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Épanouissement de tous	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Cohésion sociale et solidarité	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Modes de production et de consommation responsables	⊙ ⊙ ⊙ ⊙

### PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS DE DÉMARCHÉ

Participation des acteurs	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Organisation du pilotage et transversalité	⊙ ⊙ ⊙ ⊙
Évaluation partagée et amélioration continue	⊙ ⊙ ⊙ ⊙

Nés d'un appel à projet de la communauté de communes du Pays de Romans en 2005, les deux parcs éoliens (Bois de Montrigaud et Forêt de Thivolet) ont été inaugurés le 18 septembre 2018. Portés par la Compagnie éolienne du Pays de Romans depuis 2007, cet acteur rassemble désormais 4 actionnaires\*. Avec 20 éoliennes, ces deux parcs éoliens sont les premiers de cette envergure mis en service en France, associant une collectivité territoriale, un opérateur énergétique et un fonds d'investissement dans les énergies renouvelables. Une concertation étroite et permanente avec l'ensemble des acteurs locaux (élus, propriétaires, riverains) a permis de parvenir à une acceptation forte autour de ces parcs éoliens, malgré des contestations initiales importantes. D'autant que différentes actions sont menées et prévues pour limiter les nuisances et agir en faveur de la protection de l'environnement.

Grâce à un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux de la Drôme, des écologues de l'association vont étudier pendant trois ans le comportement des oiseaux face aux éoliennes afin d'ajuster le fonctionnement des éoliennes si besoin. Un système de bridage des machines permettra de limiter, voire stopper, les mouvements de pales afin d'assurer une protection optimale des chiroptères (chauve-souris). Une attention particulière sera également portée à la mise en place d'aménagements favorables aux espèces amphibies vivant dans les bois.

La production entre 22h et 7h sera réduite pour diminuer les émissions sonores. Les pales des éoliennes ont été équipées d'ailes de chouettes, afin d'atténuer le bruit des machines.

\* Valence Romans Agglo (39,95 %), Engie Green - filiale du groupe Engie (51,91 %), le fonds régional OSER - société de capital-risque innovante de la région Auvergne-Rhône-Alpes (9.35 %) et la commune de Saint-Antoine l'Abbaye (0,79 %)



## Harmonie 2030

*Avec l'élargissement progressif de l'Agglomération à 56 communes et en tant que 5<sup>e</sup> agglomération de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le besoin d'une identité commune en matière de développement économique est apparu, afin de définir ce qui fait le territoire, sa force et ce qui peut constituer une vision homogène et cohérente pour 2030 de Valence Romans Agglomération. Un tel projet doit également être l'occasion de créer une dynamique partenariale entre la collectivité, les acteurs institutionnels et les entreprises du territoire, pour alimenter une vision partagée et réellement au service du développement local.*

*C'est donc ainsi qu'est née la volonté d'élaborer une stratégie économique commune du territoire, en analysant les forces et faiblesses du tissu économique. Durant un an, plus de 100 personnes ont participé à l'élaboration de cette stratégie économique : État, Agglomération, collectivités, chambres consulaires, réseaux et chefs d'entreprises... C'est d'ailleurs lors d'un de ces temps d'échanges qu'un acteur du territoire a émis l'idée d'un « territoire harmonieux », qui a ainsi donné son nom à la stratégie Harmonie 2030.*

*Outre le diagnostic technique, réalisé avec l'appui d'un cabinet conseil, le travail aura permis de faire émerger 4 valeurs partagées : une agglomération durable, solidaire, productive et créative, autour de 3 axes stratégiques :*

- ▶ Assurer la montée en gamme des facteurs d'attractivité du territoire
- ▶ Soutenir l'émergence d'innovateurs et le développement de domaines d'activités innovants
- ▶ Favoriser le développement et la consolidation des activités productives en accompagnant les grandes mutations actuelles.

*L'une des grandes forces du dispositif est d'inscrire au cœur du projet une gouvernance ouverte et collaborative avec les forces vives du territoire. Véritable réussite de la démarche, cette dynamique participative est toujours maintenue après cette première année d'élaboration, pour faire vivre et suivre l'avancement des actions, à travers des comités de gouvernance réguliers. Ils visent à rendre compte du travail des groupes thématiques hebdomadaires. Un grand temps fort de valorisation devrait voir le jour en 2019.*

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

Rôle de l'Agglo	Maitre d'ouvrage Soutien financier et administratif				
État d'avancement		⊙	⊙	⊙	⊙
Atteinte des objectifs		⊙	⊙	⊙	⊙
Auto-appréciation		⊙	⊙	⊙	⊙

### IMPACT SUR LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

	Lutte contre le changement climatique	⊙	⊙	⊙	⊙
	Préservation de la biodiversité	⊙	⊙	⊙	⊙
	Épanouissement de tous	⊙	⊙	⊙	⊙
	Cohésion sociale et solidarité	⊙	⊙	⊙	⊙
	Modes de production et de consommation responsables	⊙	⊙	⊙	⊙

### PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS DE DÉMARCHE

Participation des acteurs	⊙	⊙	⊙	⊙
Organisation du pilotage et transversalité	⊙	⊙	⊙	⊙
Évaluation partagée et amélioration continue	⊙	⊙	⊙	⊙



## Programme d'amélioration de l'habitat

Valence Romans Agglo a mis en œuvre un programme d'intérêt général (PIG) pour l'amélioration de l'habitat (2016-2018)\*. Le premier bilan est le suivant :

860 logements (de propriétaires occupants ou bailleurs) ont fait l'objet d'une rénovation énergétique soutenue, soit 191 % de réalisation au regard des objectifs initiaux. Un succès aussi bien pour les propriétaires occupants que pour les propriétaires bailleurs.

27 millions € de travaux ont été générés par le PIG, au bénéfice du tissu économique local\*\*. Les signataires de la convention y ont participé à hauteur d'un taux moyen de subvention de 51 %, notamment l'Agglo qui a mobilisé 1.6 millions € de crédits d'investissement pour soutenir les porteurs de projet (prime de 1 500 à 4 000 €).

L'économie moyenne de dépenses d'énergie pour les ménages ayant réalisé ces travaux est de l'ordre de 118 € par mois.

La réussite du dispositif tient notamment à la mobilisation des acteurs ayant contribué à sa promotion, à savoir Rénov'Habitat Durable, les communes, les partenaires institutionnels et associatifs locaux.

Afin d'agir en profondeur sur les poches d'habitat dégradé, l'Agglo s'engage dans une OPAH-RU sur le centre historique de Romans et se penche sur cette thématique sur le centre de Valence dans le cadre d'Action Cœur de Ville.

De plus, face à la réussite du dispositif en terme de nombre de logements rénovés, l'Agglo a fait le choix de poursuivre son intervention en soutien à l'amélioration de l'habitat privé à compter de 2019 dans le cadre du PIG du Département de la Drôme.

\* Convention avec l'Anah et le Département de la Drôme. Soliha Drôme en a assuré l'animation pour le compte de l'Agglo.

\*\* Sur la base d'un coût moyen de travaux de 18 000 € par logement.

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

Rôle de l'Agglo	Maitre d'ouvrage Soutien financier et administratif				
État d'avancement		⊙	⊙	⊙	⊙
Atteinte des objectifs		⊙	⊙	⊙	⊙
Auto-appréciation		⊙	⊙	⊙	⊙

### IMPACT SUR LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre le changement climatique	⊙	⊙	⊙	⊙
Préservation de la biodiversité	⊙	⊙	⊙	⊙
Épanouissement de tous	⊙	⊙	⊙	⊙
Cohésion sociale et solidarité	⊙	⊙	⊙	⊙
Modes de production et de consommation responsables	⊙	⊙	⊙	⊙

### PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS DE DÉMARCHÉ

Participation des acteurs	⊙	⊙	⊙	⊙
Organisation du pilotage et transversalité	⊙	⊙	⊙	⊙
Évaluation partagée et amélioration continue	⊙	⊙	⊙	⊙

# Demain, faire mieux !

---

L'objectif du Rapport de Développement Durable est bien d'évaluer l'impact de la politique de Développement Durable de la collectivité afin d'adapter et d'orienter ses choix budgétaires pour mieux intégrer les enjeux du Développement Durable. À ce titre, dans une optique d'amélioration continue, l'Agglomération a identifié plusieurs champs d'action à mettre en œuvre pour les années à venir. L'ensemble de ces perspectives à court, moyen et long terme dessine la feuille de route de la politique de Développement Durable de l'Agglomération, qui vise à poursuivre, améliorer et étendre l'ensemble des actions engagées.

## Reporting environnemental

- ▶ Développement de la culture de l'évaluation afin de suivre les impacts concrets de la politique de Développement Durable, d'en assurer le suivi et le reporting.

- ▶ Identification du budget consenti par la collectivité en faveur de sa politique environnementale.
- ▶ Mise en place d'un pilotage efficace des fluides utilisés par les bâtiments de l'Agglo.

## Gestion durable des ressources

- ▶ Mise en œuvre d'une stratégie de prévention des déchets actuellement en cours d'élaboration afin de contribuer aux objectifs nationaux de réduction de - 10 % des déchets ménagers et assimilés d'ici 2020.
- ▶ Structuration d'une démarche autour de l'économie circulaire.
- ▶ Acquisition et personnalisation de gobelets réutilisables.
- ▶ Développement de la stratégie de collecte avec le déploiement de conteneurs semi-enterrés et la création de points de tri supplémentaires.

- ▶ Construction d'une nouvelle déchèterie sur l'Est valentinois.
- ▶ Nouveau partenariat sur le réemploi en déchèterie.
- ▶ Accompagnement des communes dans une gestion durable de leurs déchets.
- ▶ Relocalisation d'une des salles de serveurs informatiques dans une nouvelle salle moins énergivore.

## éco-responsabilité

- ▶ Intégrer l'éco-responsabilité dans l'accompagnement au changement. Ajouter un axe de progrès éco-responsabilité dans le projet d'administration.
- ▶ Poursuivre l'éco-responsabilité dans les processus RH : projets de direction, fiches de postes, entretiens annuels d'évaluation, valorisation du rôle de référent « énergie et Développement Durable » dans les démarches transversales.



- ▶ Réflexion sur le télétravail en lien avec l'expérimentation lancée sur l'année 2017-2018.
- ▶ Développement de la participation des agents et des élus pour faire émerger des idées nouvelles en lien avec le projet d'administration.

## Éducation au Développement Durable

- ▶ Intégration de l'éducation au Développement Durable dans le projet de service petite enfance, qui comprend deux orientations stratégiques : le langage et l'environnement. Il s'agirait donc de travailler sur les projets d'établissements et les labels éco-crèche et éco-école.
- ▶ Ouverture de l'extension de la piscine Caneton avec une amélioration des performances énergétique au m<sup>2</sup>.

## Culture et patrimoine

- ▶ Création d'un programme de musique romantique commun aux deux sites. Reconstitution du festival de musique ancienne et du festival d'arts numériques *Micromusic*. Projet d'animation avec la Ville de Valence (Tubas de Noël). Partenariat avec Lux pour la résidence de Pierre Jodlowski. Reconstitution des partenariats

avec l'Université sur le statut « artistes de haut niveau ». Réflexion sur une licence de musicologie à Valence.

- ▶ Organisation par Le Cpa d'un nouveau cycle de rencontres thématiques en partenariat avec l'UPAVAL, les Apprentis philosophes et Chispa, intitulé *Il était une fois la démocratie*
- ▶ Projet de création d'un Centre d'interprétation du patrimoine de l'Agglomération, conduit par le service Patrimoine, Pays d'Art et d'Histoire. A l'issue d'une première phase, un espace dédié à l'histoire militaire de Valence, réalisé en concertation avec l'association *Bonaparte à Valence*, sera ouvert en novembre 2019 à la Maison des Têtes à Valence.
- ▶ Extension du réseau de médiathèques, avec l'ouverture d'une nouvelle médiathèque en 2019, sur le site Latour-Maubourg à Valence. Des extensions sont également prévues à Chabeuil pour 2019 et Romans sur le site de Fanal et Valensolles pour 2021.
- ▶ Amélioration du service de mise à disposition des postes publics connectés à internet.

## Communication

- ▶ Intégration des enjeux environnementaux dans le plan de formation.
- ▶ Développement des outils de communication internes et externes de l'Agglomération pour sensibiliser le public aux questions et aux enjeux de l'environnement.
- ▶ Développement de la concertation avec la société civile sur les actions environnementales mises en œuvre et celles qui restent à conduire.

- ▶ Implication des partenaires et des acteurs locaux dans la politique de suivi et d'évaluation de l'Agglomération.
- ▶ Mise en place du Forum du Plan Climat Air Énergie Climat (PCAET).
- ▶ Création du livret PCAET afin de sensibiliser tous les publics.

## Commande publique durable

- ▶ Acquisition d'un logiciel de programmation et de passation des marchés publics dans le cadre de la dématérialisation des procédures. Il permettra de réaliser des économies grâce à la rationalisation des besoins et de diminuer les impressions papier.
- ▶ Poursuite de l'action de réduction des coûts d'achats.

## Développement économique harmonieux

- ▶ Lancement d'un schéma d'urbanisme commercial et de services sur le territoire de Valence Romans Agglo. Il doit permettre de faire émerger les enjeux d'équilibre commercial entre la périphérie et les centres- villes. Objectif : accroître l'attractivité des villes et bourgs de l'agglomération.
- ▶ Intégration des zones d'activités communales dans le périmètre intercommunal dans le cadre de la loi NOTRe.

- ▶ Déploiement des actions phares issues de l'étude stratégique de développement économique, dans le cadre d' Harmonie 2030. Démarche portée par une gouvernance partagée.
-

An aerial photograph of the Valence Romans Agglo area, showing a dense urban layout with buildings, streets, and green spaces, all overlaid with a semi-transparent blue filter.

**valence  
ROMANS  
AGGLO**

**Communauté d'agglomération  
Valence Romans Agglo**

1, place Jacques Brel  
26000 Valence  
[valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr)